



Déclaration du président Al Rivard, Association des vétérans de la GRC, concernant la condamnation de la GRC aujourd'hui à Moncton, au Nouveau-Brunswick.

Les agents de police au Canada mettent leurs uniformes tous les jours pour servir et protéger les collectivités où ils vivent et travaillent. Ils ne savent pas au début d'un quart à quels incidents ils seront appelés à répondre, ni quel niveau de risque ils seront exposés à. Il incombe aux dirigeants des services de police du Canada de veiller à ce que les agents soient entièrement équipés en patrouille, afin de leur offrir le niveau de protection le plus élevé possible, de sorte que lorsqu'ils sont en danger, ils aient les moyens de protéger le public, eux-mêmes, tout en conservant leur capacité d'appliquer la loi, et d'interdire et d'appréhender les délinquants dangereux. Dans l'affaire Moncton, les tribunaux ont conclu que la GRC avait enfreint les codes du travail en place pour protéger les agents et que les agents qui répondaient n'avaient pas suffisamment d'équipement de recours à la force et de formation connexe.

La mort des gendarmes Doug Larche, Fabrice Gevaudan et Dave Ross, ainsi que les blessures subies par d'autres policiers à Moncton en 2014 ont été horriblement tragiques. Les effets sur leurs familles, leurs collègues officiers et la communauté de Moncton sont douloureux et durables. Il a et continuera d'avoir un effet palpable sur la confiance et la santé mentale de tous les membres de la GRC dans leurs tâches quotidiennes de patrouille. La détermination de la peine par la cour renforce les attentes selon lesquelles la communauté a besoin de la direction de la GRC pour équiper correctement et solidement les agents de leur devoir. Cela renforce aussi le fait que le gouvernement du Canada a des coûts réels - et des coûts humains - lorsque la GRC ne reçoit pas suffisamment de fonds et que les détachements sont confrontés à de graves pénuries de personnel. Cela affecte la sécurité de la communauté et de l'agent. Nous espérons que la peine imposée à la GRC aujourd'hui motivera le gouvernement du Canada à fournir à la GRC les fonds dont elle a besoin pour embaucher, former, équiper et rémunérer ses agents afin qu'ils puissent accomplir le travail que nous attendons d'eux et retourner à la maison en toute sécurité dans leur propre famille à la fin d'un quart de travail.

L'Association des vétérans de la GRC adresse ses plus profonds remerciements aux familles des gendarmes Larche, Gevaudan et Ross, aux agents survivants, le gendarme Eric Stéphane Dubois et l'agent Marie Darlene Goguen, à leurs collègues de la Division J et à tous les agents de la GRC. Comme nos pensées sont avec eux, l'Association se souvient de tous les policiers décédés qui sont morts dans l'exercice de leurs fonctions. Nous sommes reconnaissants pour leur courage et leurs services au Canada.

Président Al Rivard
Association des vétérans de la GRC